

Synthèse OTC

La Chine à la conquête de l'espace, des mers et océans

Comment La Chine affirme-t-elle sa puissance par la conquête spatiale et maritime ?

La Chine et les nouveaux espaces de conquêtes : de la souveraineté à l'affirmation de la puissance.

I. La Chine : une politique d'affirmation de la puissance

La construction d'une stratégie d'affirmation de puissance sur les nouveaux espaces de conquête : de la souveraineté au « Rêve chinois » (Liu Mingfu)

Les mers et océans et les espaces dont devenus au fil du XXe et de ce début de XXIe siècle des vecteurs de projection de la puissance chinoise.

- L'Etat chinois y déploie **une stratégie en 3 étapes** qui évoluent simultanément :
 - ↳ **L'étape théorique** qui passe par la construction d'un **discours officiel**.
 - ↳ **L'étape pragmatique** qui s'observe dans **les investissements** réalisés.
 - ↳ **L'étape effective** qui concrétise l'**appropriation** des nouveaux espaces de conquêtes.

La chronologie peut aussi se subdiviser en 3 étapes de 1956 à nos jours.

- La **décennie 1986-1996** marque une rupture profonde dans la manière dont la Chine perçoit et présente les espaces maritimes et l'espace : Jusqu'alors vecteurs de **souveraineté**, ils deviennent vecteurs de **puissance**.

A. Affirmer sa souveraineté : 1956-1986

1956 marque la création de la **Cinquième Académie de recherche** au sein du ministère de la Défense nationale.

- **C'est cette académie, rattachée à l'armée**, qui lance le **programme spatial national** avec pour ambition de réaliser son indépendance vis-à-vis des deux Grands, en particulier de l'URSS.
 - ↳ Il s'agit de poursuivre la voie tracée lors de la **conférence de Bandung** (1955) par les pays du « **Tiers-monde** » et de se soustraire à la tutelle de l'URSS de **N. Khrouchtchev** dont la politique de « **déstalinisation** » s'oppose au **modèle maoïste**.
 - ↳ L'objectif premier est le développement d'un **programme balistique (programme Longue marche)**, une fusée / missile pour la défense nationale (**la Chine obtient la bombe atomique en 1964**).
 - Le père fondateur du programme, **Qian Xuesen** (ou **Hsue-Shen Tsien**), est un scientifique chassé des États-Unis par le **MacCarthysme**, sous accusation d'espionnage (ancien chercheur du **Caltech**, élève de **von Karman**, il est l'un des fondateurs du **Jet Propulsion Laboratory** de Pasadena).
 - Voir l'article d'H. Morin et de B. Philip pour le Monde, « [Qian Xuesen, scientifique chinois](#) », publié le 05/11/2009.
- Ses investissements techniques se limitent pour l'essentiel à la construction du site de lancement de **Jiuquan** dans le désert de Gobi.
 - ↳ C'est de ce site qu'est lancé en 1970 la fusée Longue Marche 1 emportant le **premier satellite chinois Dong Fang Hong**, « L'Orient est rouge ». Par ce tir, la Chine devient le cinquième pays du monde capable d'envoyer des satellites dans l'espace.
 - **Ce marqueur de souveraineté est doublé par l'usage propagandiste qui est fait de ce satellite**. Le chant patriotique « L'Orient est rouge », qu'il diffusa, est un des vecteurs du culte de la personnalité de Mao Zedong.
 - Voir l'article de S. Balme et I. Sourbès-Verger, « [Politique spatiale et construction de l'Etat en Chine](#) », in *Hermès, La Revue*, 2002/2, n°34.

Si, dans les recherches spatiales d'avant 1956, discours et investissement sont liés, **l'articulation avec l'appropriation se fait exclusivement sur le théâtre maritime**.

En 1956 se tient la première **Conférence des Nations unies sur le droit de la mer à Genève (CNUDM I – Voir Introduction et synthèse de l'Axe 2)** qui se conclue par la ratification de 4 traités en 1958 définissant le cadre de la souveraineté des Etats côtiers.

- En réponse, le 4 septembre 1958, la RPC fixe la largeur de sa mer territoriale dans sa « **Déclaration du gouvernement de la République populaire de Chine sur la mer territoriale chinoise** » (voir **Fiche 2**).
 - ↳ Ce discours entend légitimer les appropriations maritimes contenues dans le premier article qui portent sur une distance de **12 milles marins** à partir des lignes de base droites aussi bien continentales qu'insulaires (dont Taiwan et les îles plus éloignées comme les îles Paracels ou Spratleys).
- La RPC, conformément aux positions tenues par les pays en voie de développement lors de cette conférence, inscrit ses revendications dans **l'esprit d'indépendance de Bandung**.
 - ↳ La marine (**PLAN**- Marine de l'Armée populaire de libération) a alors pour unique mission la « **défense côtière** » du pays et ses moyens ne lui permettent pas d'en faire davantage.
 - ↳ Les premières décennies de la RPC ne marquent dès lors aucune rupture avec la perception historique des mers par la Chine, celles-ci étant considérées comme **un glacis protecteur** depuis **l'empire Ming (XIV-XVIIe)** qui mit fin aux **expéditions d'exploration maritime (Zheng He, doc. p.54)**.
 - Voir l'article de F. Lafargue et L. Zhou-Lafargue, « [La mémoire disputée de Zheng He](#) », in *Etudes*, 2016/3 et la présentation du musée de la Route de la soie ([musée du Nanhai n°1](#)) sur le site de l'UNESCO.

B. Affirmer sa puissance régionale : 1986-2016

L'année 1986 marque la mise au point du **programme « 863 »** (pour mars 1986) qui fixe comme objectifs essentiels les vols habités et la construction d'une station spatiale.

- La Chine profite d'un double contexte favorable : le délitement de l'URSS qui donne l'accès aux technologies soviétiques (**programme Soyouz**) et la forte croissance due au succès du « **Socialisme de marché** » impulsé par **Deng Xiaoping** (la « **3^e voie chinoise** » et la politique des « **4 modernisations** » : agriculture, industrie, sciences et technologies, défense).
 - ↳ **Dès 1992**, le **programme spatial habité chinois** est lancé avec un partenariat avec la Russie, qui accepte notamment d'entraîner les futurs **taïkonautes** dans la Cité des Étoiles de Moscou.
- Les missions **Shenzhou** répondent aux ambitions du programme « 863 » :
 - ↳ **1999** : **Shenzhou 1** envoie son premier vaisseau spatial sans équipage pour le 50^e anniversaire de la RPC.
 - ↳ **2003** : **Shenzhou 5** permet à la Chine de devenir la **3^e puissance capable de lancer des hommes dans l'espace**.
 - ↳ **2011** : **Shenzhou 8** et **9** assurent un amarrage sans, puis avec équipage, avec la première **station spatiale chinoise, Tiangong 1**.
- **En 1993** est lancé le **programme Beidou** avec pour ambition de développer un **système de navigation et de positionnement par satellite indépendant**.
 - ↳ **Le premier satellite est lancé en 2000**. Aujourd'hui, le système **Beidou-3** comporte 35 satellites.

1986 voit évoluer la **doctrine officielle de la marine chinoise**. La **défense côtière** est battue en brèche sous l'impulsion de l'**amiral Liu Huaqing**, par une stratégie de « **défense au large** ».

- La décennie suivante est marquée par la **transformation du discours de souveraineté et de « coexistence pacifique » en un discours de puissance pragmatique**.
 - ↳ La RPC investie massivement pour renouveler sa **flotte côtière** et développer **une flotte militaire hauturière** qui s'appuie dès lors sur des **frégates** et des **destroyers**, et se hisse à la troisième place dès 2008 (faisant passer le tonnage de sa flotte d'un peu plus de 100 000 à 847 000 tonnes).
 - **En 2016, elle s'impose comme la deuxième flotte de guerre mondiale**, avec un tonnage un peu supérieur à 1,2 million de tonnes.
 - Voir l'article H. Eudeline, « [La nouvelle puissance maritime de la Chine et ses conséquences](#) », in *Stratégique*, 2015/2, n°109 et le podcast de l'émission *Collimateur* de l'IRSEM, « [La vertigineuse ascension de la marine chinoise](#) », du 17/11/2020.
- Les mutations du discours entraînent des investissements très importants dès le début des années 1990 et trouvent rapidement leur application concrète dans des **phénomènes d'appropriation**, même si ces derniers sont alors encore assez limités.
 - ↳ **En 1988**, la décision d'établir une station météorologique dans l'**archipel des Spratleys**, revendiqué par la Chine, entraîne la mort d'au moins 140 soldats vietnamiens.
- Cette ambition régionale répond à la stratégie élaborée par l'**amiral Liu Huaqing**. Il s'agit ainsi d'assurer la présence chinoise dans l'espace fermé par la « **première chaîne d'îles** », soit l'aire qui s'étend du Japon aux Philippines et jusqu'au sud de la mer de Chine méridionale (objectif de la mise à l'eau du **premier porte-avion en 2012, le Liaoning**).
 - ↳ Celle-ci a pour objectif de **dissuader tout adversaire potentiel d'intervenir dans un conflit localisé** aussi bien en mer Jaune, en mer de Chine orientale qu'en mer de Chine méridionale.

C. Affirmer sa puissance mondiale : depuis 2016

Le **Livre blanc de 2016**, intitulé « Les activités spatiales de la Chine en 2016 », explique que **la Chine se donne les moyens de devenir pionnière dans le domaine spatial**.

- Ce Livre blanc précise les ambitions extra-atmosphériques, **notamment lunaires et martiennes**, et la volonté de faire de la Chine la **première puissance spatiale d'ici 2045**.
 - ↳ Il annonce l'envoi de la **sonde Tianwen-1** et de son **rover Zhurong** sur la planète rouge pour fêter le centenaire du parti communiste (15 mai 2021).
 - ↳ Il anticipe la création d'une base lunaire d'ici 2030 habitée par des robots puis par des humains.
 - Le succès en 2019 de son **exploration sur la face cachée de la Lune (Chang'e 4 « Lapin de Jade »)** est une première mondiale, qui a nécessité des **investissements très importants, aussi bien financiers que techniques**.
- L'augmentation des investissements se manifestent par la création du **quatrième site de lancement chinois à Wenchang en 2016**, dont les coûts de construction sont supérieurs à 800 millions de dollars.
- L'accélération des investissements chinois débouche désormais sur **des logiques d'appropriation**.
 - ↳ En 2016, la Chine évoque explicitement son intention **d'exploiter le dioxyde de silicium** de la Lune ainsi que l'eau de ses régions polaires.
 - ↳ Concrètement, depuis la mission soviétique *Luna 24* de 1976, **Chang'e 5** est la première mission avec un retour d'échantillons de sol lunaire (16/12/2020).
- La Chine est actuellement la **deuxième puissance dans le domaine spatial militaire**.
 - ↳ Voir la page dédiée sur le site du CNES, « [Conquête de l'espace : la Chine toujours plus ambitieuse](#) », publiée le 08/11/2018.

Selon le **9^e Livre Blanc sur la défense de la RPC paru en 2015** (stratégie d'une « **défense active** »), **le théâtre maritime devient un espace des ambitions internationales de la Chine.**

- Ces **logiques d'appropriation maritime**, qui se limitaient jusqu'alors essentiellement **aux îles Paracels** revendiquées par le seul Vietnam, prennent désormais dans la mer de Chine méridionale la forme d'une « **grande muraille de sable** » (expression du commandant états-unien de la flotte du Pacifique, H. Harris).
 - ↳ **Poldérisant île après île**, créant leurs propres **îles artificielles**, les Chinois font construire un phare, une piste d'atterrissage ou une casemate, installent des militaires, en espérant faire reconnaître un jour leur droit « historique » sur ces terres émergées (« **ligne à neuf pointillés** »).
 - Voir la mise au point en vidéo des journalistes du *Monde*, T. Eydoux et Elsa Lougueville, « [Enquête vidéo : comment Pékin impose sa présence militaire en mer de Chine méridionale](#) », publié le 18/07.2021.
 - ↳ Déclarant construire des avant-postes civils pour permettre des opérations de sauvetage, la Chine pousse ses pions par **la militarisation des îlots**. Elle provoque l'escalade des tensions sans pour autant les déclencher elle-même, rendant la réponse à apporter beaucoup plus complexe pour les autres pays et la communauté internationale.
 - Voir l'émission du *Dessous des cartes*, « [Mer de Chine, bataille navale](#) », du 28/09/2019.
 - ↳ **Le volet maritime des nouvelles routes de la soie (Belt and Road – BRI – voir carte Fiche 3)**, lancée par **Xi Jinping** en 2013, constitue un autre marqueur de cet élargissement.
- Entre 2015 et 2018, la marine chinoise a été augmentée de l'équivalent du tonnage de la flotte française.
 - ↳ Si les Chinois ont encore des faiblesses dans la catégorie des sous-marins nucléaires (**SNA** ou **SNLE**), ils se sont dotés très rapidement de plusieurs dizaines de croiseurs et de destroyers, et surtout de deux porte-avions, le **Liaoning** (reconstruit à partir d'un navire soviétique), et le **Shandong** (à propulsion nucléaire et de conception entièrement chinoise).
 - La possession sur les espaces maritimes de bientôt plusieurs « **100 000 tonnes de diplomatie** » (**H. Kissinger**) devrait permettre à la Chine d'asseoir sa stratégie d'affirmation à l'échelle mondiale et de concrétiser son « **rêve de grande renaissance** » (**slogan de Xi Jinping**).

II. La Chine : une puissance confrontée à de multiples enjeux

Les nouveaux espaces de conquête enjeux d'une « sino-mondialisation » (S. Boisseau du Rocher)

- Nouveau centre de gravité de la mondialisation, la Chine utilise les espaces maritime et extra-atmosphérique comme des vecteurs de puissance qui **déstabilisent le système géopolitique mondial**.
- L'expansion spatiale chinoise vise avant tout à **assurer le développement économique** (accentuation du nombre de lancements de satellites) et **la souveraineté nationale** (bénéficiaire de son propre système opérationnel de navigation par satellites, **Beidou**, essentiel en cas de conflit).
 - ↳ **Néanmoins, les réussites chinoises obligent les autres États à s'adapter**, faisant ainsi de la Chine une puissance possédant désormais, pour reprendre les termes de **R. Aron**, la « **capacité à imposer et à ne pas se laisser imposer** » (*in, Paix et guerres entre nations*, 1962, p.92).

A. Les enjeux économiques

Economiquement, la réduction du coût de lancement opéré par le lanceur chinois **Longue Marche** permet à la Chine de rattraper les puissances traditionnelles et de s'imposer depuis 2018 comme le leader des lancements orbitaux.

- **Le succès chinois fragilise fortement les positions russes et européennes**. Il contraint l'Agence spatiale européenne (ESA) à innover pour ne pas perdre de trop grandes parts de marché en développant **Ariane 6**, dont le coût nominal devrait être 40 % plus faible qu'**Ariane 5**.
- Voir l'émission du Grand reportage de *France Culture* consacrée à Ariane 6 : « [Ariane 6, l'Europe spatiale contre-attaque](#) », du 10/01/2020.

La République populaire s'appuie encore davantage sur **ses conquêtes maritimes** comme vecteurs de puissance et de déstabilisation des équilibres mondiaux (**carte Fiche 3 et p.58-59**).

- La **ceinture maritime des nouvelles routes de la soie (BRI)**, à l'instar des conquêtes maritimes, est jugée **essentielle pour la souveraineté nationale**, notamment d'un point de vue économique.
 - ↳ En effet, elle doit **garantir l'approvisionnement chinois en matières premières** en s'appuyant sur une diversité de partenaires, aussi bien les États du Moyen-Orient que ceux d'Afrique et d'Amérique latine.
- Ce souci d'approvisionnement explique également **la convoitise sur les eaux arctiques** afin de profiter de la fonte de la banquise.
 - ↳ La RPC ne cache plus ses ambitions de **mettre en œuvre de véritables « routes de la soie polaires »**, afin de diversifier ses sources d'approvisionnement en gaz, en pétrole et en autres minerais (or, zinc, cuivre, graphite, nickel, platine, uranium).
 - Cela passe aussi bien par des participations dans des **projets énergétiques au Nunavut**, dont les exportations se feraient par les routes de la soie polaires, ou encore l'obtention d'un poste d'observateur en 2013 au **Conseil de l'Arctique**.
- **L'armateur Cosco** est le 3^e armateur mondial ce qui lui permet d'exploiter des ports à travers toute la planète, comme une partie du **Pirée en Grèce**.
 - ↳ Voir le reportage sur Franceinfo, « [Grèce : 5 ans après sa privatisation, où en est le port du Pirée ?](#) », du 26/04/2021.

B. Les enjeux géopolitiques

Les conquêtes spatiales chinoises rompent les équilibres et notamment le statut d'hyperpuissance dont bénéficiaient jusqu'alors les États-Unis et la Russie héritière de l'URSS.

- La RPC se constitue, comme le souligne **Y. Genty-Boudry** (journaliste à *Air & Cosmos*), « un **arsenal spatial complet** qui sera susceptible de neutraliser, avec un préavis très court, la quasi-totalité des satellites militaires [**missions ASAT, antisatellites**], [...] la Chine se dote d'] une capacité qui la met en position d'infliger des dommages considérables non seulement sur le plan militaire, mais aussi sur le plan économique, et donc politique ».
- La **Force de soutien stratégique de l'Armée populaire de Chine (FSS)**, qui concentre l'ensemble des capacités cyber et spatiales chinoises, s'avère être, à elle seule, un **instrument de guerre systémique global** et une **force de dissuasion** à part entière.
 - ↳ Ainsi le lancement en septembre 2020 d'un avion/drone spatial, le **CSSHQ**, deux fois plus gros que le **X-37B de Boeing**, et qui lors des deux jours qu'il a passé dans l'espace a placé un véhicule à 40 kilomètres d'un satellite américain ultra-secret (le USA 276) destiné à protéger les dispositifs les plus sensibles de l'arsenal spatial américain.
 - Voir l'article de P. Achilleas et J.-P. Maréchal, « [L'espace : la nouvelle frontière de la Chine](#) », in *Monde chinois*, 2020/4, N°64.

Cette **réticularisation du monde polarisé par l'empire du Milieu** est présentée comme **bénéfique aux différents partenaires** et entend s'inscrire dès lors dans les **cinq principes de coexistence pacifique** élaborés dès 1954 par **Zhou Enlai**.

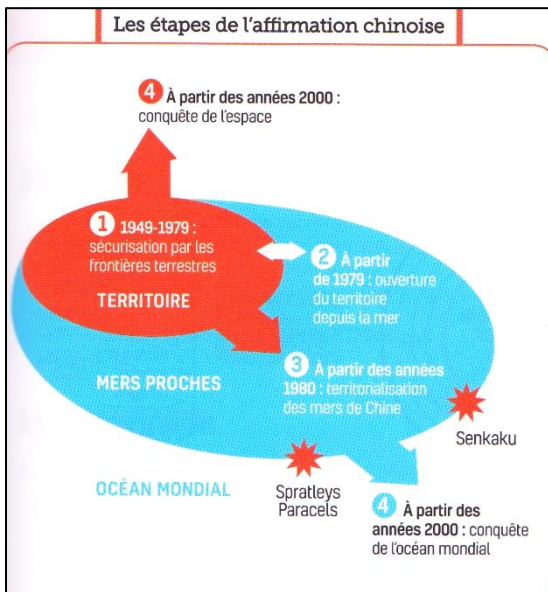
- La Chine sécurise par un contrôle maritime ses voies marchandes et s'assure de bases pour sa marine, tout en créant des partenariats.
 - ↳ Voir la stratégie du « **collier de perles** » (**doc.3, p.59**) qui doit répondre au « **dilemme de Malacca** » soulevé en dès 2003 par le **président Hu Jintao** (voir l'article de L. Amelot, « [Le dilemme de Malacca](#) », in *Outre-Terre*, 2010/2-3, n°25-26).
- Les pays en développement dépendants des investissements étrangers pour faire face à leur dette se tournent vers les investissements chinois en acceptant des accords susceptibles de leur être défavorables.
 - ↳ On évoque la création d'un **phénomène de trappe à endettement** (*Debt-trap Diplomacy*) que ce soit à Djibouti ou au Sri Lanka (**voir Fiche 4**).
- Les autres États tendent à percevoir les avancées chinoises comme **des atteintes à leur souveraineté** ou à la **libre circulation sur les mers et les océans**.
 - ↳ Voir le **concept d'espace indopacifique** développé par l'UE, le Japon et les USA en réponse aux Nouvelles routes de la soie.
 - A lire l'article de V. Goin, « [L'espace indopacifique \(...\)](#) », in *Géoconfluence*, publié le 04/10/2021. A voir, l'émission du Dessous des Cartes, « [Indo-Pacifique : nouveau centre du monde ?](#) », publié le 06/10/2021.

La nouvelle centralité chinoise acquise par les conquêtes spatiales et maritimes se double d'une implication croissante de la République populaire dans les instances internationales.

- Voir l'article du site *The Conversation*, « [Organisations internationales : le spectre d'une hégémonie chinoise se concrétise](#) », publié le 21/04.2020.
- En effet, la revendication par la Chine d'une place de plus en plus conséquente dans ces organes et ses succès évidents font naître l'inquiétude parmi les puissances qui fustigeaient il y a peu **son isolationnisme**.
 - ↳ La RPC est devenue la seconde contributrice au budget des opérations de maintien de la paix de l'ONU (avec 15 % des apports financiers), et espère peser dans l'organisation de ces opérations stratégiques, notamment maritimes.
 - ↳ La Chine a également placé **Houlin Zhao** depuis 2014 à la tête de **[l'Union internationale des Télécommunications](#)**. Il s'agit d'une des organisations des Nations unies les plus stratégiques gérant la réglementation et la planification des télécommunications et touchant de près les nouveaux espaces de conquête comme l'accès à l'Internet, l'assignation d'orbites aux satellites envoyés dans l'espace ou la navigation maritime et aéronautique.
- Si la Chine n'a pas encore profité manifestement de cette nouvelle position dans les instances internationales, elle bénéficie d'un maillage de plus en plus étoffé d'acteurs qui peut lui permettre d'orienter ou de bloquer le système. On parle d'une **forme de sinisation des normes internationales**.
 - ↳ Elle dispose dès lors des **quatre capacités** « de faire, de faire faire, d'empêcher de faire et de refuser de faire » qui sont, selon l'universitaire **Serge Sur** (in, *Relations internationales*, 2000), qui s'inscrit dans la lignée de **Raymond Aron, les attributs essentiels de la puissance**.

La Chine à la conquête de nouveaux territoires (Fiche 1)

(Docs tirés du *manuel HGGSP* Belin, coll. A. Doustaly, 2020, p.89)



Pour enrichir votre réflexion

► John Mearsheimer et l'hégémonie régionale

Professeur de sciences politiques à l'université de Chicago, John Mearsheimer, né en 1947, est un leader de l'école néoréaliste en relations internationales. Dans son ouvrage, *The Tragedy of Great Power Politics*, il développe sa théorie de l'hégémonie régionale en affirmant que la probabilité d'une guerre entre les États-Unis et la Chine est plus grande que celle qui existait entre les États-Unis et l'URSS durant la guerre froide.

« Si la Chine poursuit sa croissance économique, elle tentera de dominer l'Asie comme les États-Unis dominent l'hémisphère occidental [...]. Le résultat sera une compétition militaire intense avec un potentiel de guerre considérable. En bref, il est peu probable que l'essor de la Chine se fasse de façon pacifique. »

J. J. Mearsheimer, « Can China Rise Peacefully? », *The National Interest*, 25 octobre 2014.

► Liu Mingfu et le Rêve chinois

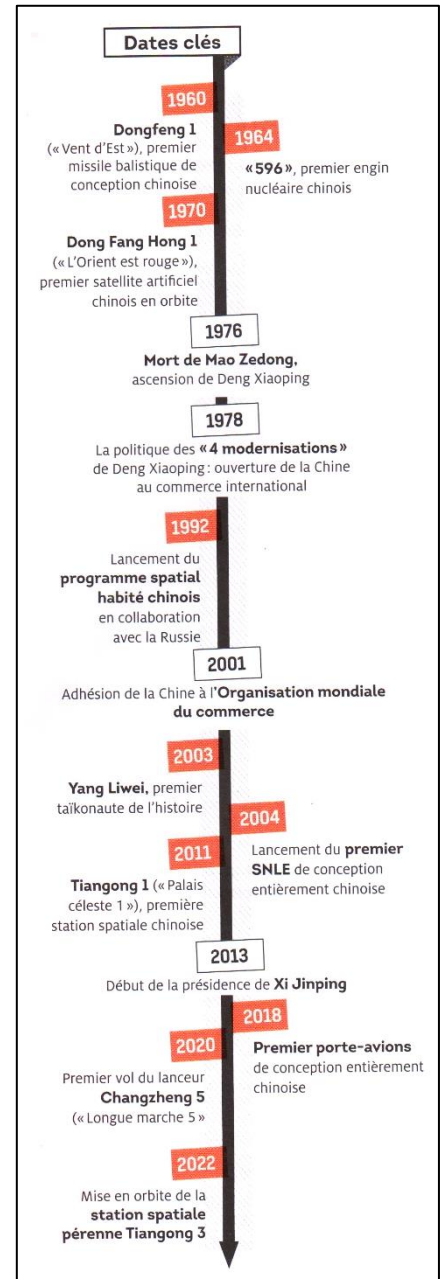
Colonel de l'Armée populaire de libération, Liu Mingfu est considéré comme le plus proche conseiller de Xi Jinping sur les questions de défense. Il publie en 2010 *Le rêve chinois. Penser la puissance stratégique à l'ère post-américaine*, dans lequel il prône le renforcement de l'armée pour répondre aux trois défis militaires de la Chine : les revendications des « petites nations » sur le territoire maritime chinois, le nationalisme japonais et « les provocations planifiées et désespérées de l'hégémon mondial [les États-Unis] ».

« Aux yeux des Chinois, "le siècle de la honte" a commencé en 1840 avec les guerres de l'Opium et a duré jusqu'en 1949. Auparavant, l'empire du Milieu avait été la première puissance mondiale pendant deux millénaires. [...] Cette expérience honteuse a permis à la Chine de comprendre qu'il était essentiel d'augmenter considérablement sa puissance pour faire face aux menaces étrangères. »

Liu Mingfu, « Quand la Chine fait un rêve », *Politique internationale*, 2019.

► Sophie Boisseau du Rocher et la sino-mondialisation

Docteur en sciences politiques, elle a dirigé l'Observatoire de l'Asie du Sud-Est pour le compte de la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense. Dans son ouvrage *La Chine e(s)t le monde*, coécrit en 2019, elle développe sa vision d'une sino-mondialisation construite sur un système international occidental modifié par la Chine à son avantage.



Au-delà des jalons

► **L'affirmation chinoise peut être comprise comme une revanche :** celle d'un pays dont l'économie dominait le monde au début du XIX^e siècle, mais qui, pour avoir raté le virage de la modernité, s'est retrouvé ensuite sous domination. Le défi technologique de la maîtrise de l'espace et des océans devait donc être relevé pour signifier le retour de la Chine au premier plan. C'est aussi une mutation historique pour un pays longtemps classé dans les puissances continentales.

► **L'affirmation chinoise soulève confrontations et débats.** À l'échelle régionale, la Chine se confronte au droit international car elle fonde sa politique sur le concept de maîtrise insulaire développé par l'amiral Liu Huaqing dès les années 1980. À l'échelle mondiale, elle réactive les débats sur l'hégémonie et les théories des réalistes. Que ce soit chez John Mearsheimer, qui défend la **thèse de l'hégémonie régionale**, ou pour Kenneth Waltz qui voit dans l'affirmation des États la recherche de l'équilibre des puissances, l'hypothèse d'un conflit entre la Chine et les États-Unis n'est pas écartée. Face à ce risque, l'essor militaire de la Chine se poursuit, alors que Liu Mingfu, auteur du *Rêve chinois* en 2010, la voit surpasser prochainement l'Amérique, dans une compétition qui implique aussi les civilisations.

► **Quels que soient le domaine et l'angle de lecture, la Chine se confronte au monde et bouleverse les équilibres établis.** On peut donc se demander si l'avenir du monde ne se joue pas sur une « sino-mondialisation ».

Déclaration du gouvernement de la République populaire de Chine sur la mer territoriale chinoise (4 septembre 1958)(Fiche 2)

(Tirée de l'[Annexe 2](#) de la lettre du 09/06/2014 du chargé d'affaire d'eka RPC au Secrétaire général de l'ONU)

Dans sa résolution 1105 du 21 février 1957, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies décide de convoquer une « conférence internationale de plénipotentiaires chargée d'examiner le droit de la mer ». Celle-ci se tient à Genève du 24 février au 27 avril 1958 et adopte quatre conventions internationales : 1. Sur la mer territoriale et la zone contiguë ; 2. Sur la haute mer ; 3. Sur la pêche et la conservation des ressources biologiques de la haute mer ; 4. Sur le plateau continental.

La première reconnaît la souveraineté de l'État côtier sur la mer territoriale, mais n'en fixe pas l'étendue faute d'un accord entre les parties. La Chine est alors représentée à l'Organisation des Nations unies par la République de Chine (Taïpeh).

Dans une déclaration du 4 septembre, la République populaire (Pékin) fixe la largeur de sa mer territoriale à 12 milles marins. Elle se réfère pour la délimiter non pas à la laisse de basse mer, mais à des lignes de base droite, ce qui lui permet d'étendre ses eaux intérieures et sa mer territoriale. Elle réaffirme sa souveraineté sur Taïwan et sur les îles qui en dépendent. Elle revendique les archipels de mer de Chine du Sud compris dans le périmètre des neuf traits.

Le Gouvernement de la République populaire de Chine déclare que :

1. La largeur de la mer territoriale de la République populaire de Chine est de 12 milles marins. Cette disposition s'applique à l'ensemble du territoire de la République populaire de Chine, y compris la Chine continentale et ses îles côtières, ainsi que Taïwan et les îles environnantes, les îles Penghu, les îles Dongsha, les îles Xisha, les îles Zhongsha, les îles Nansha et toutes les autres îles appartenant à la Chine qui sont séparées du continent et des îles côtières par la haute mer.

2. La mer territoriale chinoise située le long de la Chine continentale et de ses îles côtières a pour ligne de base la ligne que forment les lignes droites reliant les points d'inflexion se trouvant sur la côte continentale et sur les îles côtières les plus éloignées ; les eaux qui s'étendent sur 12 milles marins au-delà de cette ligne de base constituent la mer territoriale de la Chine. Les eaux situées en deçà de la ligne de base, y compris la baie de Bohai et le détroit de Qiongzhou, sont les eaux intérieures chinoises. Les îles qui se trouvent en deçà de la ligne de base, y compris les îles Dongyin, l'île Gaodeng, les îles Mazu, les îles Baiquan, l'île Wuqiu, les îles Jinmen (petite et grande), l'île Dadan, l'île Erdan et l'île Dongding, sont les îles des eaux intérieures chinoises.

3. Aucun aéronef ni navire étranger à usage militaire ne peut pénétrer dans la mer territoriale chinoise ni dans l'espace aérien situé au-dessus sans la permission du Gouvernement de la République populaire de Chine.

Tout navire étranger naviguant sur la mer territoriale chinoise doit observer les lois et réglementations pertinentes établies par le Gouvernement de la République populaire de Chine.

4. Les principes énoncés aux paragraphes 2 et 3 s'appliquent également à Taïwan et ses îles environnantes, aux îles Penghu, aux îles Dongsha, aux îles Xisha, aux îles Zhongsha, aux îles Nansha et à toutes les autres îles appartenant à la Chine.

Les zones de Taïwan et Penghu sont toujours occupées par les forces armées des États-Unis. Il s'agit d'une atteinte illégale à l'intégrité et à la souveraineté territoriales de la République populaire de Chine. Taïwan, Penghu et les autres zones de ce type doivent encore être reprises, et le Gouvernement de la République populaire de Chine est en droit de le faire en temps opportun et par tous les moyens opportuns. Il s'agit des affaires intérieures de la Chine, dans lesquelles aucune ingérence extérieure ne sera tolérée.

La Chine se cartographie au centre du monde (Fiche 3)

(Carte tirée de l'article éponyme du *Monde* du 20 février 2017, [ici](#)).

NOUVELLES AMBITIONS MARITIMES D'UNE PUISSANCE CONTINENTALE

--- Principales routes maritimes : 90 % du commerce et 40 % des importations pétrolières chinoises dépendent du transport maritime

— Route maritime annoncée par Pékin en 2013, composante des « nouvelles routes de la soie »

Installations portuaires construites ou en projet

- ⬇ que la Chine possède ou loue
- ⊙ où la Chine dispose de facilités d'attache

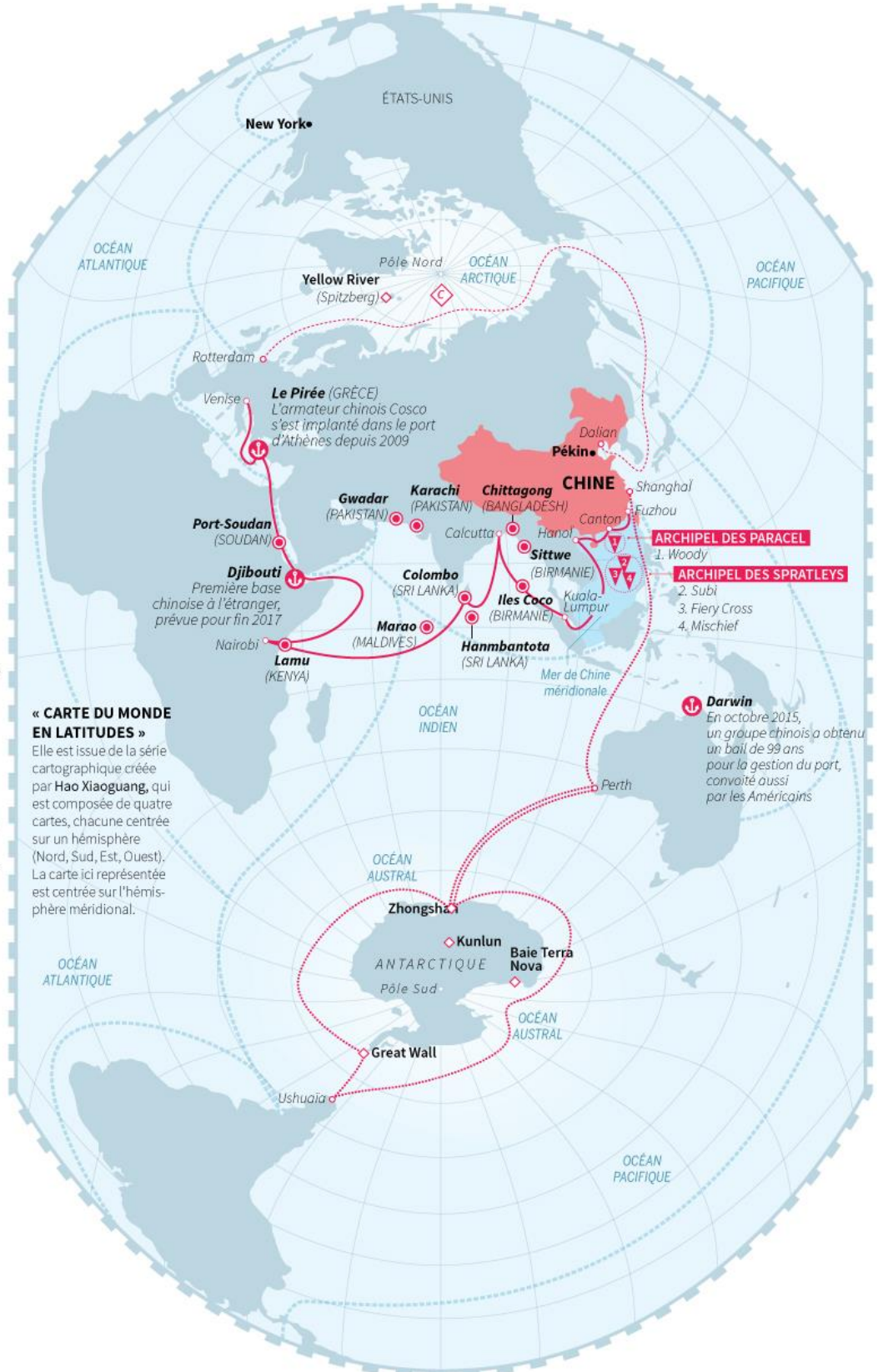
MER DE CHINE MÉRIDIONALE : UN HORIZON « VITAL » OÙ IMPOSER SON HÉGEMONIE

⚠ Récifs contestés occupés militairement par Pékin et transformés (poldérisation, construction de ports et pistes d'atterrissage)

■ Mer de Chine méridionale

ARCTIQUE, ANTARCTIQUE : DES PÔLES SI PROCHES

- ⬇ Station polaire chinoise
- ⋯ Expédition antarctique (33 expéditions, la dernière en 2016)
- Ⓢ Conseil de l'Arctique, que Pékin a intégré en 2013 comme observateur permanent
- ⋯ Route du Nord, raccourci stratégique rendu possible par la fonte prolongée de glaces, emprunté par l'armateur national chinois Cosco en 2013, 2015 et 2016



« CARTE DU MONDE EN LATITUDES »

Elle est issue de la série cartographique créée par Hao Xiaoguang, qui est composée de quatre cartes, chacune centrée sur un hémisphère (Nord, Sud, Est, Ouest). La carte ici représentée est centrée sur l'hémisphère méridional.

Cartographie : Francesca Fattori, Jules Grandin, Véronique Malécot

Sources : cartes de Hao Xiaoguang, [www.hxgmap.com](#) ; L. Jakobson, « China prepares for an ice-free Arctic », *SIPRI Insights on Peace and Security*, mars 2010 ; O. Alexeeva, F. Lasserre, « Le Dragon des Neiges : les stratégies de la Chine en Arctique », *Perspectives chinoises*, 2012 ; N. Sindres, P. Tourret, « Chine, Japon, Corée. Quelles ambitions pour l'Arctique ? », *Note de synthèse Isemar*, septembre 2016 ; Administration chinoise pour l'Arctique et l'Antarctique ; *Xinhua* ; *Le Monde*



PROJECTION DE MERCATOR

Créée en 1569 par le géographe flamand Gerhard Mercator, elle est très utilisée pour les cartes marines, car elle conserve les angles. Elle est moins pratique pour représenter les terres émergées car elle altère les surfaces et les distances au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'équateur.

PROJECTION DE GALL-PETERS

A l'inverse de la projection de Mercator, la projection de Gall-Peters, introduite en 1973 par l'Allemand Arno Peters d'après le travail de James Gall (XIX^e s.), conserve les surfaces. Cette projection a permis de faire prendre conscience de l'importance des pays du Sud. Elle a pour défaut d'altérer les angles, et donc les formes.



Le Sri Lanka et les « nouvelles routes de la soie » (Fiche 4)

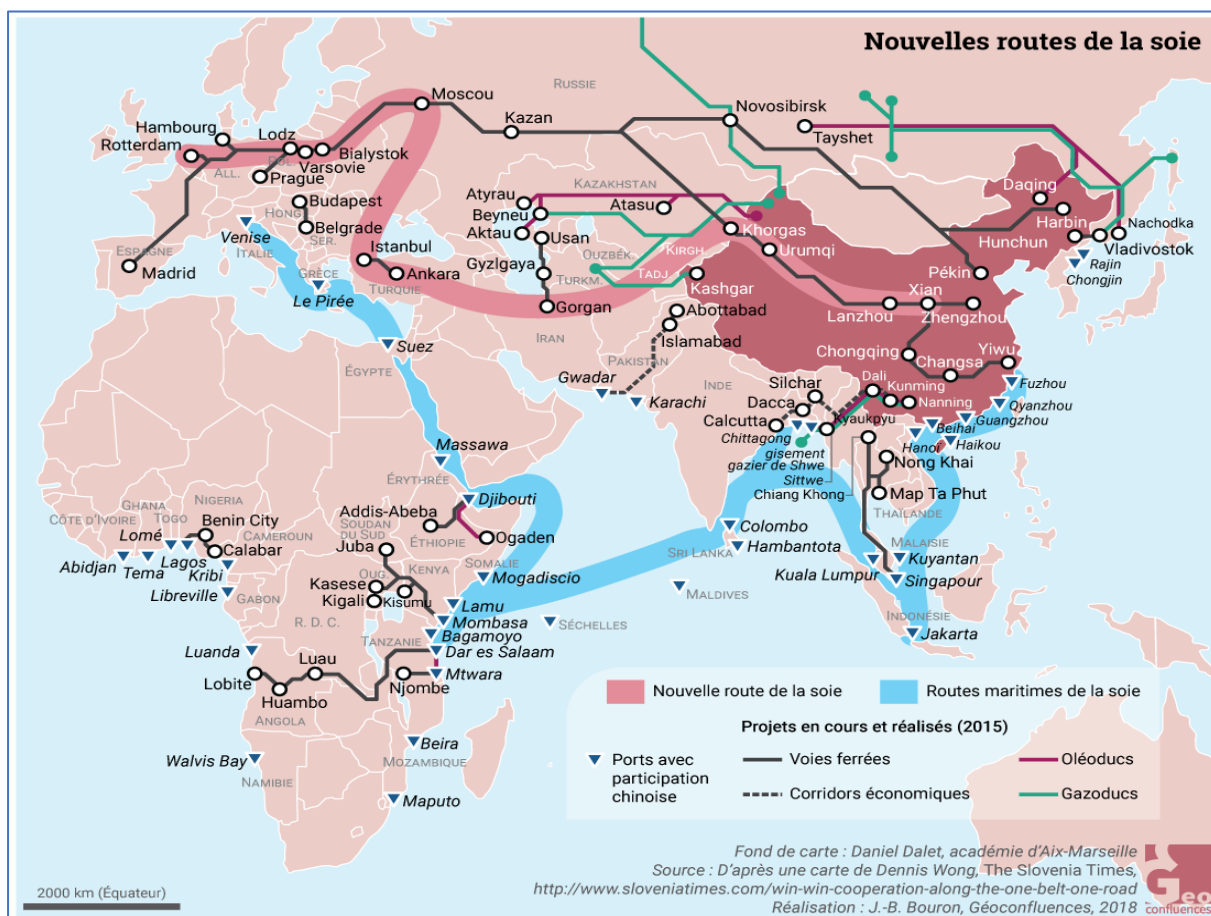
(Extrait d'un article de S. Seibt, « [Au Sri Lanka, la nouvelle route de la soie chinoise est une déception](#) », in France 24, 23/03/2019)

Un port ex nihilo au sud du Sri Lanka

[...] Au milieu des années 2000, Colombo accepte de confier à Pékin la construction d'un port ex-nihilo dans la ville de Hambantota, au sud de l'île. Il n'est alors pas encore question de route de la soie – un programme conceptualisé par Xi Jinping en 2012 –, mais tous les ingrédients en sont réunis. "Des fonds et des ingénieurs chinois sont mobilisés pour construire des infrastructures hors de Chine, dans le cadre d'un partenariat censé être 'gagnant-gagnant' : c'est la définition même de la logique des routes de la soie", souligne Jean-François Dufour, économiste et directeur du cabinet d'études DCA Chine Analyse. Le président chinois intégrera d'ailleurs le projet sri-lankais dans ses routes de la soie dès 2013.

À l'époque, Colombo pense pouvoir toucher les bénéfices de l'exploitation du port, tandis que Pékin obtient un point de passage dans "le très stratégique océan Indien par lequel transite une importante partie des navires commerciaux chinois à destination de l'Europe", rappelle l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, dans une note d'avril 2018 consacré à ce chantier. Le projet assure aussi à la Chine une présence dans une zone où la compétition fait rage entre Pékin et l'autre grande puissance asiatique : l'Inde.

Mais en 2015, des nuages financiers s'amoncellent au-dessus de l'avenir du port d'Hambantota, qui a coûté 1,1 milliard de dollars. Le Sri Lanka croule sous les dettes, et se trouve dans l'incapacité de rembourser les plus de 8 milliards de dollars de prêts consentis au total par la Chine pour plusieurs projets d'infrastructure dans le pays. Furieux, Pékin hausse le ton et menace d'arrêter de soutenir financièrement le pays si une solution n'est pas rapidement trouvée. En décembre 2017, après deux ans de négociations, Colombo accepte finalement de céder à la Chine l'exploitation du port de Hambantota pour une période de 99 ans en échange de l'effacement de la dette chinoise.



Carte tirée du [site Géoconfluences, glossaire, Routes de la soie, nouvelle route de la soie.](#)